

II L'ÉDUCATION CIVIQUE

Nous avons déjà indiqué que, dans une société démocratique moderne, la citoyenneté ne consiste pas seulement à respecter la loi, mais aussi à participer au gouvernement de la cité. Pour le faire avec efficacité, il faut certaines compétences. La question alors s'impose : quel est le meilleur moyen d'inculquer ces aptitudes à nos enfants et à l'ensemble des citoyens? On sait que les normes de compétences civiques dans une société pluraliste diffèrent considérablement de celles d'une époque où la société était plus homogène.

M. David Shulman, de l'Institut de promotion du civisme, nous a énuméré les compétences fondamentales requises, notamment «la capacité à débattre en public, à résoudre les problèmes, à décider et délibérer, et [...] la capacité à faire des choix». M. Shulman craint, comme d'ailleurs plusieurs de ses collègues, que la compétence civique soit souvent négligée en éducation.⁽³²⁾ Ajoutons qu'en plus des qualités énumérées par M. Shulman, l'instruction civique doit mener à la compréhension et à l'acceptation des notions d'égalité et de diversité.

Pour que le programme d'études soit conçu en fonction des réalités actuelles, la notion de citoyenneté devra se fonder sur la pensée critique plutôt que sur la loyauté passive. Cette tâche n'a rien d'évident au milieu du flot continu de futilités séduisantes qui composent la culture populaire. La politique en clips, les sports d'équipe, la télévision et le reste n'encouragent pas les citoyens à se lancer dans les discussions et débats publics. Un pays démocratique «ne peut ni exister ni prospérer sans un dialogue constant sur les problèmes et aspirations collectifs». Si ce débat et cette participation font défaut, la démocratie dégénère et s'en trouve réduite aux seules activités des technocrates professionnels — politiciens, journalistes et lobbyistes — ceux qui parlent pendant que la majorité demeure silencieuse. Une discussion publique éclairée, menée sans discrimination ni répression, «est la cause et l'effet d'un véritable espace public vital». Ainsi, l'élément principal de l'initiation à la démocratie, c'est l'enseignement des pratiques et principes de communications qui facilitent la libre discussion des problèmes collectifs.⁽³³⁾

1. L'éducation multiculturelle

Dans notre société de plus en plus pluraliste, il faut accorder une attention particulière au multiculturalisme dans l'instruction civique. On peut concevoir l'éducation multiculturelle comme formée de trois éléments : une idée, un mouvement de réforme et un processus. L'idée est «que les élèves devraient tous avoir les mêmes chances de succès à l'école, alors que certains d'entre eux sont en réalité désavantagés à cause de leur race, de leur classe sociale

(32) Délibérations, 24 : 13.

(33) Walter C. Parker, «Multicultural Education In Democratic Societies: Searching For A Curriculum Site», exposé présenté à la réunion de l'*American Educational Research Association*, avril 1991, Chicago, p. 5.